



MAIRIE DE LA VILLENEUVE SOUS THURY

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le seize juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances déplacé dans la salle des fêtes afin de respecter les normes sanitaires en vigueur, sous la Présidence de Madame Adeline CLERGOT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Représentés : 0

Votants : 8

Absents : 3

Date de convocation : 9 juillet 2020

Objet : à l'ordre du jour :

- Délégation de compétence au Maire par le Conseil Municipal, vote
- Délibération des indemnités des élus et présentation des taux.
- Présentation de l'état de notifications des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.
- Nomination des délégués et représentants des syndicats.
- Remise aux conseillers des textes officiels.

Etaient présents : Mme Adeline CLERGOT, Mme Valérie PHILIPPE, Mme Nathalie SCHMIDT, M. Pascal KITTSTEIN, M. Arnaud BERTIN, M. Christian PATORA, M. Guillaume PORTENEUVE, M. Éric BOURDIN.

Absents : M. Daniel DAUBRESSE, M. Jérôme BARDOU, M. Rodolphe LAURON.

M. Arnaud BERTIN a été nommé secrétaire de séance.

Délibération Délégation de compétence au Maire par le Conseil Municipal

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Pour 7 voix / Contre 0 voix / Abstention : 1 voix

Valide la demande de délégation de compétence au Maire, Madame Adeline CLERGOT.

Délibération des indemnités des élus et présentation des taux

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Pour 7 voix / Contre 0 voix, / Abstention 1 voix

Valide les indemnités des élus aux taux maximum.

Présentation de l'état de notifications des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Le taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020 reste inchangé.

Nomination des délégués et représentants des syndicats

CCPV

Titulaire : Adeline CLERGOT

Suppléant : Daniel DAUBRESSE

SYRPI

Titulaire : Adeline CLERGOT

Suppléante : Valérie PHILIPPE

Syndicat Haut Débit

Titulaires : Adeline CLERGOT / Guillaume PORTENEUVE

Suppléants : Christian PATORA / Éric BOURDIN

Syndicat SEZEO

Titulaires : Adeline CLERGOT / Pascal KITTSTEIN

Suppléant : Arnaud BERTIN

Syndicat AGEDI

Titulaire : Adeline CLERGOT

Remise aux conseillers ultérieurement : l'application des articles des Conditions d'exercices des mandats Municipaux.

Application des articles L 2121-7 GCT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h54.

Madame le Maire
Adeline CLERGOT

Pour le Conseil Municipal, Le Maire

Adeline CLERGOT (Maire)		Erick BOURDIN	
Daniel DAUBRESSE (1 ^{er} adjoint)		Christian PATORA	
Pascal KITTSTEIN (2 ^{ème} adjoint)		Valérie PHILIPPE	
Rodolphe LAURON (3 ^{ème} adjoint)		Guillaume PORTENEUVE	
Jérôme BARDOU		Nathalie SCHMIDT	
Arnaud BERTIN			